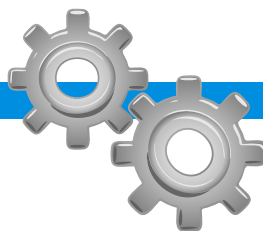




Commune de Grancy

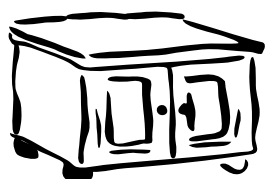
GRANCY-INFO

JANVIER 2023



METAUX - FERRAILLE

Pour la récupération des métaux et autre ferraille, une benne sera à disposition des usagers devant le Battoir du **mercredi 15 mars 2023 à 8h00 au vendredi 17 mars 2023 à 12h00.**



DECHETS ENCOMBRANTS

Un ramassage des déchets encombrants (lits, matelas, meubles etc) est prévu le **jeudi 16 mars 2023 dès 7h30**. Ces déchets seront déposés à l'emplacement habituel des déchets ménagers. La ferraille et les métaux faisant l'objet d'un ramassage spécial ne doivent pas être déposés devant les maisons. Les appareils électriques et électroniques doivent être rendus dans les commerces spécialisés.

CARTE JOURNALIÈRE CFF OFFRE LAST MINUTE



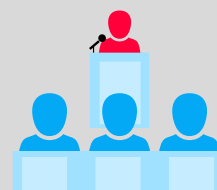
Conjointement avec les communes de Cossonay et environs, la Municipalité de Grancy a acquis 4 abonnements CFF pour l'année 2023, comprenant 4 tickets chaque jour, d'une valeur de frs 40.- par titre de transport. Le secrétariat de la commune de Cossonay est chargé de procéder à la vente de ces cartes. La réservation est conseillée et s'effectue par téléphone au 021 863 22 00 ou sur le site internet www.cossonay.ch

Offre last minute : les cartes encore disponibles le jour même ou le vendredi pour le week-end sont vendues au prix de frs 20.- au bureau communal de Cossonay uniquement. Pas de réservation possible par téléphone ou internet.

100ÈME ANNIVERSAIRE



Une délégation de la Municipalité s'est rendue à L'EMS Baud à Apples, le lundi 23 janvier 2023 pour célébrer le 100ème anniversaire de Monsieur Jean-Pierre Boven en présence de la Préfète Honoraire et de la famille.



CONSEIL GENERAL

La prochaine assemblée du Conseil général aura lieu le **lundi 6 février 2023 à 20h00** à la salle villageoise de Grancy.

Les citoyens et citoyennes qui désirent être membres du Conseil général voudront bien s'annoncer auprès du Président du Conseil courriel: conseilgeneral@grancy.ch ou bien auprès du Bureau 10 minutes avant l'assemblée.



BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera fermé du **lundi 13 mars au vendredi 17 mars 2023**. Réouverture le mardi 21 mars à 15h30.

WWW.GRANCY.CH



INFORMATIONS



Au cœur de la Municipalité.

L'année a commencé. La première séance de Municipalité a eu lieu le 9 janvier. Elle se réjouit des quelques défis qui l'attendent en cette année 2023 : continuer l'étude du projet au lieu-dit « la Corasse », finaliser le règlement de police, trouver la meilleure solution pour la gestion du parking et continuer à favoriser une vie où nous pouvons nous délecter de l'ambiance joyeuse et de la beauté sans artifice de la vie villageoise.

La Municipalité remercie les Sociétés de Tir et de la Jeunesse ainsi que l'Écho de la Risaz pour la qualité des festivités organisées entre le 1er janvier et le 7 janvier. Un début d'année digne des « Éclaffes Beuses ».

Du 31 octobre au 31 décembre, la Municipalité a :

- Engagé comme boursière Madame Anne Abegg dès le 1er mars 2023
- Pris connaissance de la décision d'octroi de subvention du soin aux jeunes peuplements
- Pris connaissance que Valorsa peut garantir que les déchets incinérables et autres déchets pourront continuer à être livrés, même en cas de pénurie d'électricité et d'activation du plan OSTRAL
- Autorisé le FC Cossonay de faire leur entraînement de foot à la salle villageoise les lundis et mercredis de 17h45 à 19h30
- Pris connaissance du rapport d'analyse du prélèvement à la Route de Senarclens de l'eau de boisson dans le réseau de distribution. L'échantillon est conforme aux normes en vigueur
- Autorisé la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment sis à la parcelle no 203
- Pris connaissance du résultat du contrôle de vitesse effectué le 13 octobre 2022 à la Route de Cottens de 10h35 à 12h05. 287 véhicules contrôlés et 6 conducteurs dénoncés. Taux d'infraction à Grancy 2,09 % et le Canton est à 3,39 %
- Suivi la formation pour l'utilisation de l'outil informatique pour le suivi de la situation vécue dans le village en cas de pénurie d'énergie
- Décidé de faire un PRU (Plan de Rencontre d'Urgence) avec les villages de Senarclens, La Chaux et Gollion. Le lieu sera à Senarclens
- Autorisé la création d'une terrasse en pierre naturelle sur la parcelle no 23
- Accepté le devis pour la fourniture de 5 arbres à tiges pour Surchaux
- Décidé de soumettre à l'enquête des places de parcs sur la parcelle no 33 à partir du 7 janvier 2023.

LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ DE GRANCY
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE
1117 GRANCY

GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Mireille Hofer
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:
mardi de 15h30 à 18h
mercredi de 8h à 10h

Tél bureau: 021 861 14 80
admin@grancy.ch

EMPLOYÉS COMMUNAUX

M. Beat Baumann
Employé communal
Tél privé: 079 378 29 20

Mme Nathalie Araujo de Sa
Concierge collège
et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du
lundi au vendredi de 08h00
à 12h00 et 13h00 à 18h00

BOURSE

Mme Stéphanie MARTIN
Boursière communale

Heures d'ouverture:
mardi de 17h00-18h00

Tél bureau: 021 861 14 80
bourse@grancy.ch